AGEDI
Dépôt SOUS PREFECTURE DE GEX
Contrôle de légalité
Date de réception préfecture : 16/01/2025
001-210100780-20250116-DE_001_2025-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX
Délibération n° 01-2025

Nombres de conseillers :	**18**	L'an deux mille vingt-cinq,
En exercice :	**18**	Le 16 janvier 2025
Présents :	**11**	Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment
Votants :	**13**	convoqué, est réuni sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 janvier 2025

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Patricia ALTHERR - Brigitte FLEURY - Jean-Pierre SZWED - Yoann FURNON - Françoise SUDAN – Martial MEDA (19h58) – Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA - Nolwenn SUDAN – Corentin RINALDI

Absents ayant donné procuration : Sandrine SHAW (procuration à Patricia ALTHERR) - Xavier MAIRE (procuration à Michel PETER)

Absents : Jocelyne BLAZER - Cédric HERNALSTEENS - Marie-Julie SENEZE - Nicolas JAN - Cyrielle CHAMOT

Secrétaires de séance :

Délibération n°01-2025 : désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 dudit code, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après délibération, est nommée secrétaire de séance : Patricia ALTHERR

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus »

Pour extrait conforme,

Fait à Challex, le 16 janvier 2025

Le Maire,

Aline HOFER FAVRE

